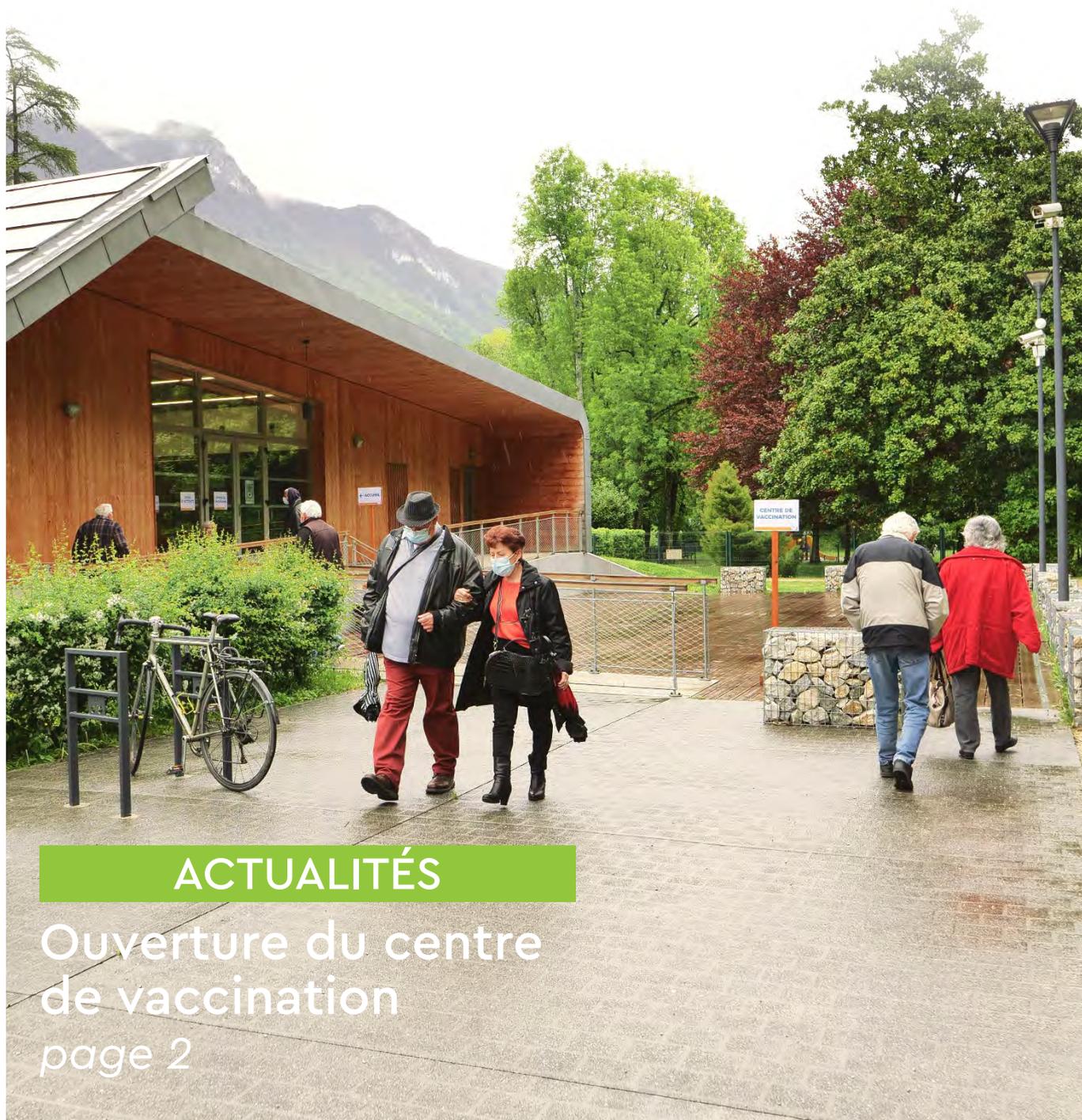


BOURGET

MAG

votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°5 mai 2021



ACTUALITÉS

Ouverture du centre
de vaccination
page 2

COMMÉMORATION

Hommage rendu à un
grand Bourgetain :
le Général Sevez **P. 5**

DOSSIER DU MOIS

Mise en place du Conseil
pour les générations
futures **P. 7**

ATELIERS ACTIVÂGE

À la découverte
des nouvelles activités
seniors **P. 11**



CENTRE DE VACCINATION



En passant d'abord à l'enregistrement, puis entre les mains des professionnels de santé, 49 personnes ont reçu leur première dose de vaccin jeudi 29 avril, pour la première journée d'ouverture du nouveau centre.

OUVERTURE D'UN CENTRE D'APPUI LOCAL AU BOURGET-DU-LAC

Ayant pour objectif de pouvoir vacciner au plus près les habitants du Bourget-du-Lac, Bourdeau, La Chapelle-du-Mont-du-Chat et Ontex, notre commune a répondu à la demande de l'ARS (Agence régionale de santé) pour l'organisation d'un centre d'appui venant en complément de celui d'Aix-les-Bains. Défi relevé puisque le centre Bourgetain est opérationnel depuis le jeudi 29 avril dernier !

La Cistude ayant été retenue pour accueillir le centre de vaccination local contre la Covid-19, c'est la forte implication de Nathalie Gamain et Françoise Suisse-Guillaud, deux élues professionnelles de santé, qui en ont piloté le montage technique et la logistique, appuyées par les différents services de la commune (montage du centre, mise à disposition du matériel informatique, des locaux et des fournitures administratives).

Durant encore 9 semaines, les vaccinations s'effectueront tous les jeudis de 14 à 18 heures : les trois prochaines dédiées aux personnes devant recevoir une première dose, les six suivantes pour la seconde. La dotation à ce jour de l'Agence régionale de santé (ARS) autorise une prise en charge de 42 à 49 personnes par semaine, soit entre 252 et 294 personnes vaccinés.

La pharmacie du Bourget s'est chargée des commandes de doses Pfizer, du petit matériel médical et des équipements de protection individuels venant de l'hôpital de Chambéry. Les professionnels de santé du territoire

mais aussi de nombreux bénévoles ont répondu à l'appel et une solidarité professionnelle s'est rapidement mise en place en termes de partage d'expérience, puisque nombre d'entre eux avaient déjà pratiqué dans les centres d'Aix-les-Bains et de Chambéry (4 professionnels de santé sont nécessaires pour faire fonctionner les deux lignes du centre).

COMMENT FONCTIONNE VOTRE CENTRE DE VACCINATION ?

- Le centre Bourgetain est doté de 42 à 49 doses par semaine
- Il vaccine tous les jeudis de 14h à 18h uniquement et sur inscription
- Jusqu'au 3 juin inclus le centre de vaccination pratiquera les premières doses de vaccin Pfizer
- Les 6 semaines suivantes seront dédiées aux deuxièmes doses de cette vaccination
- Au vu du faible nombre de doses disponibles, le centre du Bourget-du-Lac est dédié prioritairement aux personnes les plus à risque et les moins mobiles
- Une inscription sur une liste complémentaire est possible via le formulaire en ligne disponible sur le site de la commune : www.lebourgetdulac.fr

N'hésitez pas à continuer de vous inscrire sur les vaccinodromes d'Aix-les-Bains ou de Chambéry via Doctolib ou Vitemadose.covidtracker



SOMMAIRE

CENTRE DE VACCINATION P. 2

- Comment fonctionne votre centre de vaccination ?

L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

- Parole d'adjointe : Gwénaëlle Le Guellec-Carroz

ACTUALITÉS LOCALES P. 4 ET 5

- Protéger la biodiversité est l'affaire de tous !
- Permanence pour l'aide à l'achat d'un VAE en mairie
- Mai 2021 : Le Bourget-du-Lac rend hommage au Général Sevez
- Un grand Bourgetain dans l'Histoire de France
- La route de la Roche-Saint Alban sera prochainement en travaux

TEMPS FORTS P. 6

- Le personnel de la crèche apprend à faire grandir les enfants par la voix

DOSSIER DU MOIS P. 7 ET 8

- Création du Conseil pour les générations futures

LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 9 ET 10

- Découverte d'une carrosserie nouvelle génération
- Tournage de la série *Cassandra au Yacht*
- Bientôt 4 nouveaux médecins au Bourget-du-Lac
- Vie municipale : tribunes politiques
- Vie municipale : élections régionales et départementales

TEMPS LIBRE P. 10 ET 11

- Bibliothèque municipale : conseils de lecture et Bib'actu
- Ateliers Activ'âge : à la découverte des activités seniors
- Samedi 19 juin : venez fêter la musique dans le centre-ville du Bourget-du-Lac

CALENDRIER ACTIV'ÂGE P. 12

AGENDA

Bourget Mag n°5 Mai 2021
www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac,
07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél : 04 79 26 12 05

Directeur de la publication : Nicolas Mercat
Rédaction : conseil municipal et groupe communication
Création, réalisation : service et groupe communication
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac

Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 2800 ex.
Diffusion : cyclo-distribution Filip'



Imprimé sur du papier 100% recyclé
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



l'édito du Maire

Ça y est le centre de vaccination au Bourget-du-Lac est opérationnel ! Il a ouvert grâce à l'engagement très important de deux élues Nathalie Gamain et Françoise Suisse-Guillaud, toutes deux professionnelles de santé et de notre directeur général des services Alexandre Guy, en partenariat avec nos communes voisines de Bourdeau et de la Chapelle-du-Mont-du-Chat. Il reste un centre de proximité avec un nombre de doses limitées mais vous pouvez vous inscrire en contactant la mairie ou vos professionnels de santé.



Nous vous présentons dans ce numéro une belle initiative du CCAS du Bourget-du-Lac, avec le soutien du Conseil départemental et un partenariat avec les Aînés Ruraux pour créer du lien et lutter contre l'isolement : les ateliers à destination des seniors. Une multitude de possibilités toutes plus intéressantes les unes que les autres vous sont proposées, nutrition, mémoire, rythme, équilibre, environnement, numérique... Courez voir la vidéo de présentation sur le site de la mairie et venez participer !

La municipalité poursuit son engagement dans la démarche citoyenne en proposant une nouvelle instance : le Conseil pour les générations futures. Son objectif est de veiller aux enjeux à long terme de la commune, examiner les projets, observer, proposer. N'hésitez pas à vous porter candidat !

Nicolas Mercat



Parole d'adjointe

Gwénaëlle Le Guellec-Carroz
7^{ème} adjointe déléguée à la communication et à la concertation.

" Notre souhait est d'agir avec une démarche de participation citoyenne et de communication : bulletin municipal mensuel, concertation, consultation, réunions de quartiers autour de projets, café du maire, Conseil municipal jeunes, plusieurs commissions extramunicipales, comité de pilotage de la Croix Verte qui réunissent des élus de la majorité, des minorités, des bourgetains, des enfants, élus et ou tirés au sort, mais la situation sanitaire nous oblige à mettre en veille de nombreuses actions.

Néanmoins, nous gardons le cap et continuons à nous engager avec le Conseil pour les générations futures, ouvert à tous, à partir de 16 ans. Ce conseil consultatif sera en lien avec la municipalité sur les projets importants pour le Bourget-du-Lac "



BIODIVERSITÉ

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS !

LE BOURGET-DU-LAC A LA CHANCE DE POSSÉDER PLUSIEURS PLANTES PROTÉGÉES...

Une plante protégée est bien présente au Bourget-du-Lac. Il s'agit de l'ornithogale penché qui affectionne particulièrement les champs de céréales, les vergers, les vignes. Si elle s'accommode du travail du sol, celui-ci doit avoir lieu en dehors de sa période de végétation (mars à juillet). Il s'agit d'une plante messicole, c'est à dire une plante liée aux moissons. Comme beaucoup de ses semblables, par exemple les coquelicots, bleuets et nielles, elle est en train de disparaître de nos paysages.

4

Si l'ornithogale est très présent sur la commune, il est quasiment absent de toutes les communes limitrophes. Sur la commune, nous trouvons cette plante en plein champ et en prairie de fauche, mais aussi sur des talus, dans des parcs, des jardins, etc.

Il y a une raison à sa disparition progressive : la rapide expansion de l'urbanisation sur la commune qui s'est faite sur des parcelles cultivées où elle était bien présente. Tous les ornithogales que l'on voit fleurir chaque année en avril sont les derniers témoins d'une ancienne parcelle cultivée.

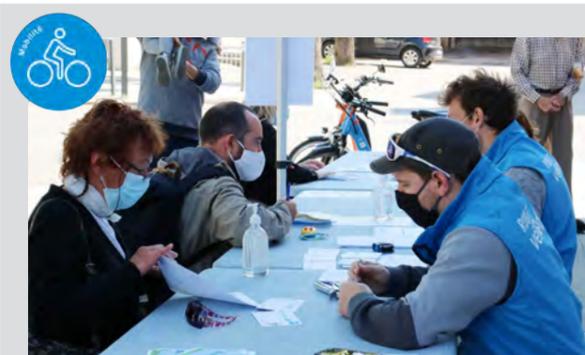


En tant qu'espèce rare, protégée et même emblématique de la biodiversité communale, sa protection est l'affaire de tous. Nous avons la chance de vivre sur une commune où la nature est encore exceptionnelle avec des espèces rares qui continuent de vivre à nos côtés, fleurs, mais aussi oiseaux, chauves-souris, libellules, lézards etc.

QUE PEUT-ON FAIRE POUR PROTÉGER CETTE BELLE PLANTE ?

Pour l'ornithogale qui est favorisé par les cultures d'hiver, il est envisageable de définir un plan de conservation qui permettrait son déplacement vers des parcelles où son avenir ne serait pas menacé. Le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) en liaison avec le CBNA (Conservatoire Botanique National Alpin) peut proposer de mettre en place avec les propriétaires des mesures de préservation en récoltant et déplaçant les bulbes de cette plante sur d'autres terres agricoles après l'obtention d'un avis favorable du Conseil National de la Protection de la Nature.

Sur les terrains communaux, les services techniques de la commune ont pris l'ornithogale en considération et certaines zones seront fauchées plus tard, en été. Cette gestion différenciée des espaces verts est fort utile pour la biodiversité en général, et elle se pratique de plus en plus dans les communes.



PERMANENCE POUR L'AIDE À L'ACHAT D'UN V.A.E EN MAIRIE

Samedi 24 avril, 22 futurs adeptes du vélo à assistance électrique (VAE) sont venus devant la mairie remplir leur dossier de demande d'aide à l'achat du deux-roues auprès de l'agence Éco-mobilité.

Pour cette nouvelle phase, le prix du vélo doit être compris entre 900 à 3 000 €, l'aide est de 350 € : 150 € de la part de Grand Lac et 200 € de la part de la mairie du Bourget du Lac.

Les prochains rendez-vous pour l'ensemble des communes de Grand Lac seront possibles à partir du 26 mai, auprès de l'agence Éco-mobilité (315 boulevard du Président Wilson / 73100 Aix-les-Bains) :

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE
<https://grand-lac.fr/deplacements/mobilite-douce/velo-electrique-vae/>



Lors de votre rendez-vous, pensez à vous munir des éléments suivants :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une pièce d'identité
- Le formulaire imprimé, complété et signé (en 2 exemplaires) téléchargeable depuis les sites : www.lebourgetdulac.fr ou www.grand-lac.fr



COMMÉMORATION

MAI 2021 : LE BOURGET-DU-LAC REND HOMMAGE AU GÉNÉRAL SEVEZ

À l'initiative du Souvenir français, en accord avec la famille, fut décidée en 2020 l'implantation sur la place éponyme d'une stèle en mémoire du général François-Laurent Sevez. Elle a été inaugurée ce samedi 8 mai 2021 en présence de ses trois filles et d'un de ses petits-fils.

Les interventions de Frédéric Maréchal et Jean-Yves Sardella délégué général et délégué général adjoint du Souvenir Français pour la Savoie, du Dr Dominique Chivot président du Souvenir Français local, de Nicolas Mercat maire du Bourget-du-Lac et de Christian Ménard petit-fils du général Sevez, colonel de réserve dans les chasseurs alpins ont permis de retracer son parcours.



L'artiste sculpteur bourgetain Emmanuel Lanchas (*en bas à gauche sur la photo*) a créé cette stèle figurant par son bandeau la carrière du général se terminant par la colombe de la paix, et les 4 étoiles de son grade.



UN GRAND BOURGETAIN DANS L'HISTOIRE DE FRANCE

François-Laurent Sevez est issu d'une ancienne famille savoyarde. Il est né le 22 novembre 1891 au Bourget-du-Lac et a suivi des études au lycée de Chambéry, puis à la faculté de droit de Lyon. Son père était conseiller à la cour d'appel et également maire de notre commune.

Le 5 octobre 1911, François-Laurent Sevez entra dans l'armée comme soldat engagé volontaire au 97^e Régiment d'infanterie alpine.

Lors de la Première Guerre mondiale, il fut engagé à de nombreuses reprises en première ligne, combattit à Verdun puis participa à l'offensive du Chemin des Dames (il fut blessé cinq fois et reçut la Légion d'honneur).

Colonel en 1940, il combattit en Belgique. Après s'être embarqué dans les derniers à Dunkerque, il passa en Angleterre, puis retourna en Normandie pour former une division légère. Encerclé, il fut fait prisonnier. Rapatrié en 1941, il partit pour l'Algérie rejoindre le général Juin. Général de brigade, il participa aux campagnes de Tunisie et d'Italie au sein du Corps expéditionnaire français, puis à la libération de l'Alsace.

Le 7 mai 1945 à Reims, il entra définitivement dans l'Histoire en contresignant la capitulation allemande en tant que représentant français.

5



LA ROUTE DE LA ROCHE SAINT ALBAN SERA PROCHAINEMENT EN TRAVAUX

Des travaux de sécurisation vont être réalisés sur la route de la Roche-Saint-Alban du 7 au 30 juillet 2021.

La purge des blocs dangereux, et la stabilisation du glissement par clouage des différentes couches (strates) en amont de la route permettront de supprimer les protections béton qui resserrent la chaussée et donc la circulation alternée qui a été mise en place en 2017. Le chantier induira d'inévitables nuisances, notamment sonores, surtout celles dues aux différents forages à effectuer.

Le choix de fermer complètement la route permettra de réduire considérablement la durée de ces forages (le déplacement de la foreuse pouvant être mécanisé), et aussi, de manière non négligeable, la durée et le coût de l'ensemble des travaux.

Une possible ouverture de la route le week-end est à l'étude, le reste du temps une déviation sera mise en place par les Cachouls.





CRÈCHE MUNICIPALE

6 LE PERSONNEL DE LA CRÈCHE APPREND À FAIRE GRANDIR LES ENFANTS PAR LA VOIX

Depuis le 16 avril et jusqu'au 25 juin, Blandine Gaud, psychomotricienne, intervient auprès du personnel de la crèche sous forme d'ateliers.

“ La voix qui fait grandir ”

Avec son programme baptisé "La voix qui fait grandir", il s'agit d'explorer la voix dans toutes ses dimensions, avec l'idée de nourrir le développement psychomoteur du tout-petit. La voix accompagne la posture, le toucher,

le regard et permet à l'enfant de se construire dans son corps, son langage et sa relation à l'autre.

Pendant la durée de cette formation, il est donc proposé des séances pour "apprivoiser sa voix" et "l'ajuster au mieux" à l'enfant afin que celui-ci devienne plus sensible et attentif à son environnement sonore. Après ce temps de formation, des séances avec les enfants seront proposées sous forme d'ateliers comptines et de partage d'un répertoire de chants communs.

En raison de la situation sanitaire, la formation est proposée en demi-groupe et par demi-journée aux participants. Après la première session du 16 avril suivent désormais huit ateliers incluant données théoriques et formations pratiques avec temps d'expérimentation pour le personnel de la petite enfance.



RETOUR SUR LA COMMISSION D'ADMISSION À LA CRECHE

Jeudi 1^{er} avril 2021 a eu lieu la commission d'admission des nouveaux enfants à Pirouette. Celle-ci se réunit une fois par an pour attribuer les places pour la rentrée de septembre. Claire Exertier, responsable des services enfance et petite enfance, Anne Gantes et Céline Clain respectivement directrice et directrice adjointe de la structure étaient présentes ainsi que Nicole Falchetta, M. Lagier-Tourenne et Fabienne Humbert, élues respectivement de La Chapelle-du-Mont-du-Chat et du Bourget-du-Lac. La liste d'attente concernant 22 enfants au 01/04/21, les places ont pu être attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée de

la demande et des disponibilités dans chaque section. La priorité est donnée aux familles résidant au Bourget-du-Lac, à La Chapelle et à Bourdeau (une convention ayant été signée entre ces communes) ainsi qu'aux enfants porteurs de handicap.

Les parents participent au paiement des prestations en fonction des ressources et de la composition de la famille. Cette participation correspond à un taux d'effort modulable en fonction du nombre d'enfants dans la famille et dans les limites d'un plancher et d'un plafond définis annuellement par la Cnaf. La participation couvre la prise en charge de l'enfant, les soins d'hygiène (couches, produits de toilette...) et les repas.

CRÉATION DU CONSEIL POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



PARTICIPER ACTIVEMENT DÈS L'ÂGE DE 16 ANS À LA VIE ET À L'AVENIR DE LA COMMUNE !

La municipalité s'est engagée dans une démarche de participation citoyenne et propose différentes instances afin d'offrir à tous la possibilité de s'engager dans cette dynamique.

Un Conseil pour les générations futures est en cours de création sur les enjeux écologiques et sociaux à moyen et long terme. Des tirages au sort parmi les volontaires et les habitant(e)s auront lieu le 07 juillet 2021 en conseil municipal pour constituer la liste des membres de ce Conseil.

Le Conseil pour les générations futures est proposé à toutes et tous, dès l'âge de 16 ans.

Les membres sont désignés pour la durée du mandat municipal. La parité femme-homme sera respectée ainsi qu'une représentation des différentes tranches d'âge pour les membres tirés au sort, afin de permettre une expression aussi large et variée que possible.

“ Nous souhaitons créer une instance de réflexion citoyenne sur les enjeux écologiques et sociaux de moyen et long terme, qui puisse à la fois observer et conseiller l'action de la municipalité. ”
Céline Hirschowitz, conseillère municipale déléguée à la transition écologique

LES OBJECTIFS

EXAMINER

les projets et décisions de la commune au regard des enjeux écologiques et sociaux à moyen (10 ans) et long terme (20 ans et plus).

VERIFIER

que la commune tient les engagements locaux, nationaux et internationaux en lien avec la transition écologique et sociale.

OBSERVER

identifier et alerter sur des problèmes qui n'auraient pas été perçus par l'équipe municipale en lien avec les projets à moyen et long terme.

PROPOSER

des idées en lien avec les points précédents.

LE FONCTIONNEMENT

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES

● Trois élus municipaux sont désignés pour servir d'interface entre les élus et les membres du Conseil pour les générations futures : Gwénaëlle Le Guellec Carroz (adjoindue à la communication et à la concertation), Céline Hirschowitz (conseillère municipale déléguée à la transition écologique), Michel Mommessin (conseiller délégué aux bâtiments municipaux).

● Deux élu(e)s assistent aux séances du conseil en tant que garant(e)s du respect des objectifs cités ci-dessus et du fonctionnement démocratique (ordre du jour, convocation...).

● Possibilité de demander l'intervention d'un(e) élu(e) en particulier selon son champ de compétences.

● Le Conseil pour les générations futures peut être saisi par le conseil municipal sur un sujet donné, il peut également s'auto-saisir sur tout sujet communal ou intercommunal en lien avec ses objectifs.

● Il peut demander de réévaluer un projet jugé comme ayant un impact négatif sur la préservation de la nature, du vivant ou des générations futures. Il a la possibilité de faire appel à un expert ponctuel bénévole.

● Il dispose d'une tribune dans le bulletin municipal, au moins une fois par an, pour rendre compte de son travail. Les membres ou suppléant(e)s participent aux séances d'une manière régulière ou cèdent leur place à une autre personne.

● Le Conseil pour les générations futures fournit à la municipalité un compte-rendu des séances de conseil. Un temps d'échange entre celui-ci et le Conseil municipal est prévu au moins une fois par an.

● La première réunion permettra d'affiner son mode de fonctionnement et une révision de celui-ci sera envisagée au bout d'un an afin d'améliorer cet espace de démocratie.

LA COMPOSITION

18 MEMBRES

● 6 membres désignés par tirage au sort sur un fichier de la population bourgetaine (liste électorale et recensement des + de 16 ans). Les membres tirés au sort pourront choisir de participer ou non au Conseil pour les générations futures.

● 6 membres désignés par tirage au sort dans une liste de bourgetains et bourgetaines volontaires.

● 6 membres proposés pendant l'été 2021, au titre de leur expertise, tant par les personnes tirées au sort que par la municipalité.

NB : 6 personnes suppléantes parmi les volontaires seront prévues en cas d'indisponibilité ponctuelle ou de démission.



Une fois la liste des membres constituée, la mise en place du conseil se fera en septembre 2021.

Nous vous espérons nombreux à vous engager dans cette aventure à nos côtés.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

QUELQUES CONDITIONS :

- être âgé de plus de 16 ans
- être domicilié au Bourget-du-Lac
- être motivé par sa commune
- pouvoir se rendre disponible pour les réunions et leurs préparations

COMMENT SE PORTER CANDIDAT ET ASSISTER AUX TIRAGES AU SORT ?

- ✉ concertation@lebourgetdulac.fr
- en déposant votre candidature en mairie avant le 15 juin 2021.



NOS ARTISANS

DÉCOUVERTE D'UNE CARROSSERIE NOUVELLE GÉNÉRATION

Ouvert en mars 2021 à la Plaise, "Le Magicien" est une carrosserie éco-responsable, respectueuse de l'environnement et de la santé de ses salariés.

A la tête de cette nouvelle entreprise innovante, un jeune bourgetain de 29 ans, Balazs Czeisel qui place la protection de l'environnement au cœur de son métier.

Sensible à l'écologie, Balazs utilise pour ses réparations une peinture à base d'eau et des nouveaux produits dotés d'une plus faible teneur en solvants de manière à limiter l'émission de polluants dans l'atmosphère pour un résultat tout aussi efficace. Les vernis sélectionnés sont, eux aussi, de dernières générations et se combinent à une faible consommation d'énergie pour le séchage permettant ainsi de réduire considérablement le temps d'immobilisation du véhicule.

L'évacuation et le traitement des déchets sont confiés à une déchetterie bio-responsable agréée.

Les spécialistes ne s'y trompent pas ! Parmi ses clients, L'Amicale des Véhicules Anciens du Bourget-du-Lac / Bourdeau (A.V.A.B.L.B) pour laquelle Balazs a réalisé plusieurs restaurations de véhicules. N'hésitez pas à découvrir ce nouveau et sympathique "magicien" de la carrosserie sur notre commune.

"Le Magicien Carrosserie"
598 route de La Serraz / chemin du Bocon
☎ 07 50 34 51 03
✉ lemagicien.carrosserie@gmail.com
Facebook @Le-Magicien-Carrosserie-de-demain



TOURNAGE DE LA SÉRIE "CASSANDRE" AU YACHT CLUB DU BOURGET-DU-LAC

"Cassandra" est une série policière de France 3. Chaque saison comprend 4 épisodes diffusés le samedi soir en prime time.

Après 3 mois de repérage et de recherche de lieux, c'est dans l'enceinte communale du Yacht Club du Bourget-du-lac (YCBL) que cette nouvelle aventure a commencé. Le scénario est bien gardé mais on sait que cet épisode commence par un meurtre autour d'une régata.

Plusieurs sites autour du lac avaient préalablement été repérés mais le réalisateur a eu le coup de cœur pour celui du Bourget-du-Lac et de l'environnement de son Yacht Club.

Si le cœur d'action de la série se déroule principalement autour d'Annecy, les tournages aquatiques ont lieu soit sur le lac d'Annecy, soit sur celui du Bourget afin de varier les plans et les décors.

Le club de voile a fortement contribué au tournage en mettant à disposition l'ensemble de son centre et de ses locaux ainsi que son personnel et plusieurs de ses adhérents comme figurants. Quatre d'entre eux ont prêté leur voilier pour la séquence de la régata, encadrée bien sûr par les moniteurs du club.

Ces 3 journées de tournage (du 3 au 6 mai) auront mobilisé pas moins de 50 techniciens d'une société de production lyonnaise. Il faudra toutefois patienter un an pour voir dans une série du samedi soir les beaux paysages de notre commune.

BIENTÔT 4 NOUVEAUX MÉDECINS AU BOURGET-DU-LAC

Le Bourget-du-lac devrait compter 8 médecins généralistes selon les ratios de l'Agence Régionale de Santé. Ils ne sont actuellement que 4 depuis le départ du Dr Rouvière. Ce manque se fait cruellement sentir depuis des mois pour la population mais aussi pour les médecins en place.

Après plusieurs mois de recherche de la municipalité, un couple de médecins va enfin arriver en juillet à Médilac et deux autres médecins vont s'installer dans le centre du Bourget-du-Lac fin août. Nous vous les présenterons dans le prochain numéro de Bourget Mag.

VIE MUNICIPALE

TRIBUNES POLITIQUES

"ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

- Tribune non envoyée -

Marie-Pierre FRANÇOIS - Françoise CARON
Eric TEYSSÈDRE - Franck BARRUEL

"LE BOURGET C'EST VOUS!"

Baisse des subventions aux associations

La crise sanitaire persiste et nous entraîne vers une probable casse sociale et financière. C'est un moment où les associations ont particulièrement besoin de soutien, pour maintenir leur activité perturbée depuis 1 an. La majorité a pourtant fait le choix d'une baisse généralisée des subventions aux associations, avec une diminution de 56% sur les affaires scolaires, peu compréhensible, les enfants continuant d'être scolarisés. Afin de maintenir notre tissu associatif, richesse pour notre commune, nous militons pour qu'un soutien supplémentaire soit donné aux associations rencontrant des difficultés de trésorerie liées à cette crise covid.

Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE

ÉLECTIONS

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales et régionales auront lieu le dimanche 20 juin 2021 pour le premier tour. Le second tour se tiendra le dimanche 27 juin 2021.

Suite à l'annonce du maintien de ces élections :

- Le bureau de vote habituellement situé à la Cistude sera déplacé à l'espace culturel La Traverse
- Le bureau de vote n°2 situé au Prieuré sera déplacé à l'espace culturel La Traverse
- Le bureau de vote n°1 situé au Prieuré demeure inchangé

Ce changement de lieu s'explique par :

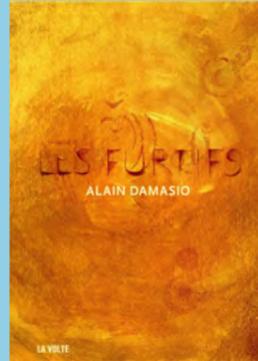
- La nécessité d'augmenter le périmètre pour satisfaire les normes Covid
- La tenue des deux élections en parallèle

Les électeurs ne devront donc pas tenir compte de l'adresse du lieu de vote sur leur carte d'électeur, en revanche le numéro du bureau reste inchangé.

Toutes les infos sur www.lebourgetdulac.fr



CONSEILS DE LECTURE



LES FURTIFS
d'Alain Damasio

Alain Damasio renoue ici avec l'anticipation et met en scène ce que pourrait devenir la société française dans un futur proche. L'essentiel de l'action se situe ainsi dans la ville d'Orange qui, comme Paris, Lyon ou encore Cannes, a été rachetée par

une multinationale qui la gère désormais à sa guise, sans plus aucune intervention de l'Etat. N'allez toutefois pas imaginer la mise en place d'un pouvoir autoritaire qui contraindrait les habitants par la force. Non. Le système mis en place est bien plus insidieux que cela et repose sur le consentement des citoyens qui, pour la plupart, sont parfaitement satisfaits de ce nouveau fonctionnement...

Après la publication en 2004 de "LA HORDE DU CONTREVENT", immense succès de l'auteur, ce nouveau roman d'Alain Damasio est à la fois un roman de science-fiction et un grand roman d'anticipation politique. A découvrir de toute urgence à la bibliothèque !

GRINCHOUILLE LA GRENOUILLE
d'Ed Vere



C'est l'histoire d'une grenouille grinchouille qui n'aime pas le rose, pas toujours gentille mais tellement drôle !! A lire sans modération ! Livre interactif, une illustration simple et colorée, une histoire délirante, à plusieurs niveaux de lecture, qui plaira aux grands comme aux plus petits.



BIB' ACTU !

Deux groupes d'enfants du centre de loisirs (6 à 8 ans et 8 à 11 ans) se sont rendus à la bibliothèque. Après une présentation du lieu, l'équipe de la bibliothèque a organisé un jeu de piste pour trouver des livres cachés dans les rayons créant ainsi un grand moment de rire et de partage.



ATELIERS ACTIV'ÂGE



À LA DÉCOUVERTE DES ACTIVITÉS SENIORS

En octobre 2020, les seniors bourgetains ont reçu du CCAS (centre communal d'action sociale) un sondage afin de connaître leurs besoins. L'idée était de mettre en place des actions correspondant à leurs demandes, favoriser leur autonomie et leur bien-être.

En décembre 2020, le CCAS a sollicité le Département via la Conférence des financeurs afin d'obtenir des financements dans l'objectif de mettre en place une démarche de prévention santé, de lutte contre l'isolement et de maintien du capital autonomie.

Le Conseil départemental a retenu notre candidature et subventionnera pour les trois années à venir le projet. Ainsi 8 ateliers thématiques vont être mis en place :

- Ateliers musicaux intergénérationnels (avec Majhoub Jamaï)
- Ateliers équilibre (avec Pierre Bellina)
- Ateliers musicaux (avec Ricky James)
- Ateliers vélo (avec Sarah Grivey de l'agence Éco-mobilité)
- Ateliers intergénérationnels "observation de la nature" (avec la Ligue de protection des oiseaux et France Nature Environnement)
- Ateliers numériques (avec Nicolas Rigaud de l'association Polymatheia)
- Ateliers nutrition (avec Charlene Tinoco et Nicolas Menot / société Leztroy)
- Ateliers mémoire (avec Renée Bigoni)

Les activités seront dispensées par des professionnels expérimentés dans l'accompagnement des personnes seniors.

Au vu du contexte sanitaire les ateliers ne pourront pas démarrer avant fin mai début juin. Les activités qui peuvent se faire en extérieur seront favorisées. Elles sont destinées aux personnes âgées de 60 ans et plus du Bourget-du-Lac. S'il y a des places restantes, elles seront disponibles pour les habitants des communes avoisinantes.

Les inscriptions pourront avoir lieu tous les lundis et vendredis de 11h00 à 12h00 à partir du 10 mai au CCAS ou par email : ccas@lebourgetdulac.fr

La carte d'identité et un justificatif de domicile seront nécessaires pour valider l'inscription. La participation aux ateliers est gratuite, seule une participation symbolique de 5 € par chèque, par personne et par an sera demandée pour marquer l'engagement. Cette somme permettra d'organiser une convivialité en fin d'année.

La mise en place et la coordination des ateliers seront appuyées par le réseau bénévole du CCAS ainsi que par le service civique du CCAS et relayées par l'association des Aînés ruraux.



RETROUVEZ LA VIDÉO DE PRÉSENTATION :
Sur le site internet de la commune :
www.lebourgetdulac.fr



SAMEDI 19 JUIN : VENEZ FÊTER LA MUSIQUE DANS LE CENTRE-VILLE DU BOURGET-DU-LAC !

C'est le samedi 19 juin que le Bourget-du-Lac organisera la fête de la musique !

Deux temps forts pour cette journée festive, tout d'abord, l'école de musique, qui malgré les restrictions sanitaires, a continué de dispenser ses cours en visio-conférence cette année et qui ouvrira ses portes

à partir de 16h00. Les élèves seront heureux de vous présenter quelques moments musicaux fruits d'une année de travail assidue. Alors nous vous donnons rendez-vous pour des aubades et des percussions corporelles de l'atelier musical, autour de l'Espace Chantal Gambut.

Et puis pour continuer cette soirée sous le signe de la musique et de la convivialité, à partir de 19h00, des groupes de musique se produiront aux terrasses des restaurants du centre-ville et fêteront ainsi non seulement le retour de la musique en live mais aussi la réouverture tant attendue de nos restaurants !



LE CALENDRIER ACTIV'ÂGE

ATELIERS	JOURS ET HORAIRES	LIEU
INTERGÉNÉRATIONNELS MUSICAUX	Lundis 31 mai / 7 - 14 - 21 - 28 juin / 13 - 20 - 27 septembre / 4 - 11 octobre de 09h30 à 10h30	Mai et Juin : en extérieur à partir de septembre : crèche Pirouette
EQUILIBRE	Mardis du 1 ^{er} juin au 14 décembre de 14h00 à 15h00 (hors vacances scolaires)	Juin : en extérieur à partir de septembre : la Cistude
MUSICAUX	Vendredis du 04 juin au 17 décembre de 15h00 à 16h00 (hors vacances scolaires)	Juin : en extérieur à partir de septembre : à déterminer
VÉLO	Lundis 14 - 21 - 28 juin / 13 - 20 - 27 septembre de 14h00 à 17h00	En extérieur
INTERGÉNÉRATIONNELS OBSERVATION DE LA NATURE	Mercredis 23 et 30 juin / 15 - 22 - 29 septembre / 6 - 13 octobre de 09h00 à 11h00	En extérieur avec les enfants du centre de loisirs
NUMÉRIQUES	07 - 16 - 21 - 28 septembre / 05 - 12 - 19 octobre / 09 - 16 - 23 - 30 novembre de 08h30 à 10h00 ou de 10h30 à 12h00	Local des Aînés Ruraux
NUTRITION	Mercredis 15 septembre - 06 octobre - 10 novembre - 8 décembre de 10h00 à 14h00	Local des Aînés Ruraux
MÉMOIRE	Vendredis du 1 ^{er} octobre au 17 décembre de 09h30 à 11h30	Salle Picoti au CCAS



AGENDA

Sous réserve des restrictions dues à la crise sanitaire

MAI - JUIN 2021

DIMANCHE 23 MAI

"Safari photos" organisé par Mom'Anim
Sentier botanique

MERCREDI 26 MAI

"Atelier Manga" pour les 7 - 10 ans
Bibliothèque Municipale / 10h30

Conseil municipal
En visioconférence / 18h30

VENDREDI 28 MAI - 18H30

Apéro lecture
Bibliothèque municipale

DU 1^{er} AU 23 JUIN

Concours de la meilleure planche de BD
En exposition à la Bibliothèque municipale

MERCREDI 02 JUIN - 10H00

Atelier "Histoire et comptines" pour les 12 - 36 mois
Bibliothèque municipale

MAI - JUIN 2021

WEEK-END DU 05 ET 06 JUIN

"Rendez-vous aux jardins" du Prieuré
Organisés par "Les amis du Prieuré"

MERCREDI 09 JUIN - 16H30

Lectures théâtrales (tout public)
Jardins du Prieuré

DIMANCHE 13 JUIN - 18H00

Concert jazz : "Éric Luter & ses musiciens"
Espace culturel la Traverse

VENDREDI 18 JUIN

Fête de fin d'année à l'école de la Cascade / 18h00

Apéro lecture
Bibliothèque municipale / 18h30

SAMEDI 19 JUIN

Kermesse Mom'Anim / matin

Portes ouvertes Atelier Musical / 16h00

Fête de la musique / 19h00
Terrasses des restaurants du centre-bourg

DIMANCHE 20 JUIN

1^{er} tour des élections départementales
et régionales (voir page 10)